AR Prefecture

043-244301131-20221108-20221108_B_115-AU Regu le 10/11/2022

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 08/11/2022
DECISION N° 20221108 B 115

<u>Etaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET <u>Était excusée représentée</u>: Nathalie JOLIVET: pouvoir à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'Eau :

Objet : DETR : Demande d'une subvention dans le cadre de l'assistance à la structuration de l'exercice de la compétence Assainissement

Le Bureau,

N° 20221108 B 115

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat d'un montant de 13 064.63 € dans le cadre de l'assistance de structuration à l'exercice de la compétence Assainissement.
- Et adopte le plan de financement ci-joint

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 08 novembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET